



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

LES MÉTIERS DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Les femmes et les hommes du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) défendent et promeuvent les intérêts de la France et des Français dans tous les domaines auprès des pays étrangers et au sein des organisations internationales. En tant qu'agents de l'État, elles et ils assurent leur mission dans le respect des principes propres à la fonction publique.

Travailler au MEAE, c'est intégrer un ministère atypique et suivre un parcours professionnel riche et varié, caractérisé par une forte mobilité géographique et fonctionnelle.

Un ministère atypique

Le monde pour cadre d'action

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) conçoit et met en œuvre la politique étrangère de la France sous l'autorité du président de la République.

Ses priorités :

- agir dans le monde pour la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme ;
- promouvoir les entreprises françaises sur les marchés extérieurs ainsi que l'attractivité de la France à l'étranger ;
- contribuer à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibré de la planète ;
- assurer la présence des idées, de la langue et de la culture françaises tout en servant la diversité culturelle ;
- gérer la sécurité et l'administration des Français et Françaises à l'étranger.



Des réseaux structurés à l'étranger

À l'étranger, le MEAE s'appuie sur un important réseau d'ambassades et de consulats généraux qui travaillent en lien permanent avec l'administration centrale située à Paris, à La Courneuve et à Nantes.

La France figure au 3^e rang mondial des pays les plus représentés à l'étranger.

163
AMBASSADES
au service des
relations bilatérales

92
CONSULATS
GÉNÉRAUX

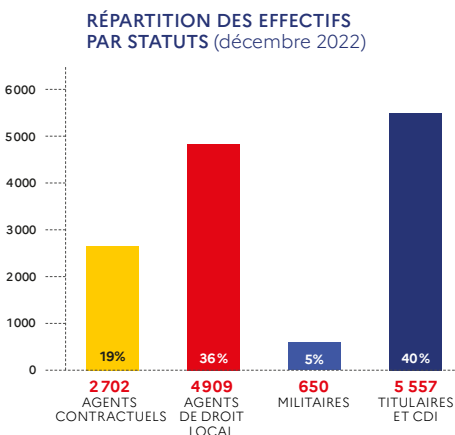
16
REPRÉSENTATIONS
PERMANENTES
auprès des instances
multilatérales

113
SECTIONS
CONSULAIRES

492
CONSULS
HONORAIRES

Une mosaïque humaine

L'effectif global du MEAE est de 13 719 agents. Plusieurs statuts existent afin de répondre au plus près aux besoins du ministère et à la variété des fonctions exercées.

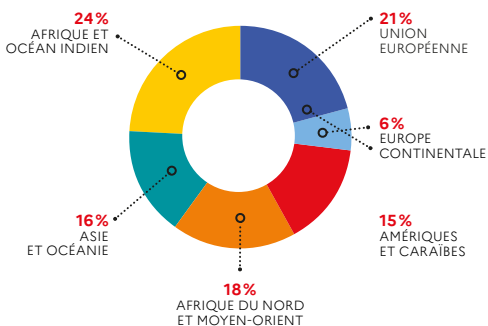


Une carrière marquée par la mobilité internationale

La mobilité géographique et fonctionnelle

Le réseau diplomatique français est implanté dans la quasi-totalité des pays du monde, y compris dans des États en crise ou en guerre. 74% des agents du MEAE servent à l'étranger.

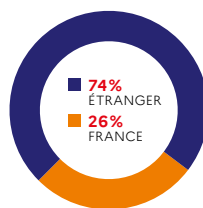
RÉPARTITION PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES (décembre 2022)



3%
DES AGENTS SONT AFFECTÉS
DANS DES REPRÉSENTATIONS PERMANENTES.

Les agentes et agents titulaires, c'est-à-dire celles et ceux recrutés par concours, sont amenés à changer de poste régulièrement, environ tous les trois ou quatre ans, et à alterner leur vie professionnelle entre la France (Paris ou Nantes) et l'étranger. Le taux de mobilité annuelle est de 33% : c'est le plus élevé de toute l'administration française. Ces changements d'affectation se font sur la base des vœux des agentes et agents.

RÉPARTITION ADMINISTRATION CENTRALE / ÉTRANGER (décembre 2022)



Cette mobilité particulière au MEAE est également favorisée par la grande variété des domaines d'activité dans lesquels les agentes et agents

du MEAE peuvent exercer leurs fonctions. Elle a des conséquences en termes de conditions de vie et peut entraîner certaines contraintes : conditions d'installation dans un pays étranger, scolarité des enfants, célibat géographique, exposition éventuelle à des risques sanitaires ou à des menaces sécuritaires.

Des domaines d'activité variés

Le niveau de responsabilité de fonctions des titulaires dépend de la catégorie du concours qu'ils ont passé. Les agentes et agents recrutés sur contrat sont affectés à un emploi correspondant à leur domaine d'expertise qui peut concerner l'ensemble du champ d'activité du ministère.

Politique

Représenter la France à l'étranger, expliquer et défendre ses positions, négocier des accords et des traités, analyser la vie politique, économique, sociale et culturelle d'un pays, soutenir les entreprises françaises à l'étranger et renforcer l'attractivité de la France.

Consulaire

Administrer et protéger une communauté de plus de 2 millions de Français et de Françaises vivant à l'étranger et instruire les demandes de visas des étrangers désireux de se rendre en France.

Humanitaire

Coordonner les réponses humanitaires d'urgence de la France en direction de pays affectés par des catastrophes naturelles ou des conflits. Assurer des activités d'anticipation, de veille et d'alerte et mettre en place des programmes de stabilisation.

Coopération et action culturelle

Conduire des projets de coopération dans des domaines très divers (action culturelle/culture, francophonie, santé, développement durable, énergie, gouvernance démocratique, etc.) et organiser des partenariats en matière de développement international et de rayonnement culturel.

Protocole

Veiller à la bonne organisation des visites des dignitaires étrangers en France, des visites des plus hautes autorités (président de la République, Premier ministre, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères) à l'étranger, ainsi que des conférences internationales qui se tiennent en France. Traiter des questions relatives aux privilèges et immunités en France des missions diplomatiques étrangères, des postes consulaires étrangers ainsi que des organisations internationales.

La diplomatie économique

En lien avec le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le MEAE met en œuvre la diplomatie économique en soutenant les entreprises françaises à l'étranger et en renforçant l'attractivité de la France : en accompagnant des PME à l'export, en valorisant les secteurs stratégiques, en analysant la situation économique internationale, en promouvant la destination France.



Accueil de rapatriés par un agent du Centre de crise et de soutien.
© MEAE/Jonathan Sarago

Communication

Expliquer et commenter la position du gouvernement français sur les questions de politique internationale et présenter les missions, l'actualité et l'action du ministère.

Juridique

Traiter des questions relatives au droit international, au droit de l'Union européenne et aux droits de l'homme. Assurer le traitement des questions juridiques internes au ministère.

Administration

Assurer la gestion financière et budgétaire des actions et programmes du ministère ainsi que la gestion des ressources humaines et des personnels.

Logistique et patrimoine

Conserver les archives diplomatiques, entretenir le patrimoine immobilier et mobilier ainsi qu'assurer le soutien logistique des diplomates, du ministère et de son réseau.

Informatique

Concevoir et mettre en œuvre des outils et un réseau de communication gouvernemental à l'échelle mondiale.

Les voies d'accès au MEAE

Les voies d'accès au ministère diffèrent selon que l'on souhaite y faire carrière ou mettre ses compétences à son service pour quelques années.

Les titulaires

Les titulaires sont des lauréates et lauréats d'un concours de la fonction publique ou sélectionnés par recrutements spécifiques prévus par la loi (travailleurs en situation de handicap, jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant bénéficié du Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE), reconversion des militaires). Il existe des concours pour tous les niveaux d'études, permettant d'intégrer l'une des trois catégories suivantes : A, B ou C.

Chaque catégorie correspond à un corps particulier de la fonction publique qui donne accès à divers emplois, ce qui explique la très grande diversité des fonctions exercées par des fonctionnaires appartenant à un même grade.



Remise de visa français par une agente en poste à l'étranger.

© MEAE

Sur France Diplomatie (diplomatie.gouv.fr), vous trouverez tous les détails pratiques concernant les concours et les dispositifs spécifiques permettant d'intégrer le MEAE.

Concours de catégorie A

Les postes et les concours de catégorie A sont accessibles aux candidats ayant obtenu un diplôme bac +3 minimum, soit des diplômes de niveaux 6, 7 et 8, ou d'une qualification équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique. Le MEAE recrute ses fonctionnaires titulaires en catégorie A par différentes voies.

Corps des administrateurs de l'État :

chaque année, des administrateurs de l'État issus de la filière générale de l'INSP rejoignent le ministère. À compter de 2025, les administrateurs de l'État, spécialistes d'une des 5 zones géographiques de la voie d'Orient, rallieront le MEAE après avoir suivi le cycle de formation initiale adapté de l'INSP. Les administrateurs de l'État occupent les fonctions dévolues à la haute fonction publique du MEAE.

Secrétaires des Affaires étrangères (cadre général ou cadre d'Orient) : ils sont affectés à des fonctions diplomatiques, consulaires, de coopération ou de secrétaire général d'ambassade. Les lauréats et lauréates issus des instituts régionaux d'administration rejoignent le corps des secrétaires des Affaires étrangères.

Attachés/attachées des systèmes d'information et de communication :

ce concours mène à des fonctions à haute responsabilité dans le domaine des systèmes d'information et de communication. En France, les attachés et attachées des systèmes d'information et de communication sont principalement chargés de fonctions d'encadrement, de direction de projets et d'équipes, ainsi que de fonctions d'expertise et d'ingénierie. À l'étranger, ils peuvent diriger un Centre régional d'assistance des systèmes d'information et de communication auprès des missions diplomatiques à l'étranger.

Cas particulier : les lauréats et lauréates des écoles interministérielles

L'Institut national de service public (INSP) et les Instituts régionaux d'administration (IRA) préparent à des fonctions relevant des différents ministères. À l'issue de leur formation, les élèves de ces écoles peuvent être affectés à des postes de catégorie A du MEAE.

Concours de catégorie B

Les candidates et candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat, d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes, au plus tard à la date de la première épreuve d'admissibilité.

Ces concours permettent d'intégrer le corps des secrétaires de chancellerie ou celui des secrétaires des systèmes d'information et de communication.

Secrétaires de chancellerie : les titulaires de ce concours sont amenés à exercer diverses responsabilités et à encadrer des équipes. En France, ils font de la gestion administrative, consulaire, de ressources humaines ou budgétaires. À l'étranger, ils sont chargés des diverses missions relatives à l'administration des Français et Françaises (état civil, élections, etc.) et à la délivrance de visas. Elles et ils peuvent être cheffes/chefs d'un service au sein d'une ambassade ou d'un consulat.

Secrétaires des systèmes d'information et de communication : en France comme à l'étranger, cette catégorie d'agentes et agents est principalement chargée des travaux relatifs à la réalisation, à la mise en place, à l'exploitation, à la maintenance et à la sécurité des systèmes d'information et de communication.

Concours de catégorie C

Aucun diplôme n'est exigé pour cette catégorie de concours.
Il permet d'accéder au corps des adjointes/adjoints administratifs de chancellerie.

Adjointes administratifs principaux/adjoints administratifs principales de 2^e classe de chancellerie : en France comme à l'étranger, les titulaires lauréats de ces concours occupent des fonctions très variées au cours de leur carrière dans les domaines administratif, comptable, consulaire, du numérique et de l'assistance de direction. Ce corps est caractérisé par une très grande polyvalence et une capacité d'adaptation aux différents métiers auxquels il ouvre : agent et agente d'exploitation informatique, supervision de réseau, gestionnaire RH, agent chargé et agente chargée des fonctions budgétaires/comptables, assistant et assistante ressource, agent chargé et agente chargée de l'administration des Français, gestionnaire consulaire, etc.



Fermeture de la valise diplomatique
© Ambassade de France au Mali/Élisabeth Pierson 2020

La mobilité externe

Comme l'ensemble des fonctionnaires, les titulaires du MEAE peuvent occuper temporairement un poste à l'extérieur de leur administration d'origine : au sein d'un autre ministère, d'une collectivité territoriale, d'une entreprise privée, d'une association, d'une organisation internationale ou d'une institution européenne. La mobilité externe leur permet d'enrichir et de diversifier leur parcours professionnel, d'acquérir de nouvelles compétences, de développer leurs réseaux de contacts.

Les non-titulaires

Pour répondre à ses besoins en compétences spécialisées et mener à bien certaines missions non permanentes, le ministère a recours à des agentes et agents recrutés sur contrat à durée déterminée appartenant aux catégories suivantes :

- des fonctionnaires d'autres administrations en position de détachement ;
- des contractuelles et contractuels issus du secteur privé et de la société civile ;
- des expertes et experts techniques internationaux ;
- Les agentes et agents non titulaires sont recrutés par contrat à durée déterminée pour une période de deux ans pouvant être renouvelée jusqu'à quatre ou cinq ans.

Les modalités de recrutement et les postes à pourvoir varient selon les catégories. Tous les détails pour postuler sont précisés sur la plateforme du MEAE DiploEmploi (emplois.diplomatie.gouv.fr). Le ministère recrute également des :

- volontaires internationaux en administration, régis par le Code du service national, pour des missions d'un à deux ans dans son réseau diplomatique, de coopération et culturel (voir mon-vie-via.businessfrance.fr) ;
- des apprentis à l'administration centrale (contrat de 12 à 24 mois).



Classement de photos anciennes - Direction des Archives diplomatiques de la Courneuve, © MEAE - Judith Litvine

Des principes identiques pour tous les recrutements

Le recrutement des agentes et agents du MEAE, qu'ils soient titulaires ou non, se fait selon les principes suivants.

Transparence : toutes les offres d'emploi sont publiées sur la plateforme DiploEmploi (emplois.diplomatie.gouv.fr).

Collégialité : pour les jurys comme pour les commissions de recrutement, la décision est toujours collégiale et associe systématiquement des personnalités extérieures à la Direction des ressources humaines.

Sélectivité : les exigences du ministère, liées aux défis de l'expatriation et de la mobilité, justifient le taux de sélectivité très élevé constaté pour l'ensemble des recrutements.

Ouverture : une diversification dans les profils des agentes et agents est recherchée afin de s'adapter aux divers besoins du ministère.

Diversité : le MEAE lutte activement contre toutes les formes de discrimination. Il œuvre en faveur du respect de l'égalité femmes-hommes. Il a obtenu les labels « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité » de l'AFNOR en raison de différentes mesures prises pour favoriser l'égalité dans les rapports professionnels, en matière de gestion des ressources humaines et pour concilier vie privée et professionnelle. Il mène également une politique dynamique de recrutements spécifiques : travailleurs et travailleuses en situation de handicap et jeunes sans diplôme (PACTE).

Perspectives d'évolution

La fonction publique française est organisée selon le principe de carrière. Les agentes et agents titulaires du MEAE ont donc la possibilité de progresser tout au long de leur vie professionnelle : soit par avancement de grade ou d'échelon, soit par promotion dans un autre corps ou cadre d'emploi. Dans ce cadre, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères encourage et favorise l'évolution professionnelle de ses agents : 74 % des agentes et agents des corps d'encadrement supérieur (conseillers des Affaires étrangères et administrateurs de l'État) en fonction en 2023 ont commencé comme agents de catégorie A, B ou C ; de même, 36 % des secrétaires des Affaires étrangères ont débuté dans les corps de catégorie B ou C.

La formation

Le MEAE accorde une attention particulière à la formation de ses agentes et agents.

Tous les titulaires bénéficient d'un stage de formation initiale lorsqu'ils entrent au ministère, avant de partir en poste dans une ambassade ou un consulat général et au moment d'accéder à de nouvelles responsabilités. Les agentes titulaires ou contractuelles et agents titulaires ou contractuels peuvent aussi s'initier ou se perfectionner dans un grand nombre de domaines : linguistique (cours intensifs et extensifs, en présentiel ou en ligne, dans 13 langues), diplomatique, managérial, technique, etc. Des formations à la préparation aux concours internes du ministère sont également organisées.

Les parcours professionnels

Tout au long de leur carrière, les agentes et agents, titulaires ou contractuels, bénéficient d'un accompagnement individualisé leur permettant de développer leurs compétences et d'exprimer tout leur potentiel. L'évaluation annuelle éclaire les décisions d'avancement ou de promotion et les besoins en formation. Le MEAE promeut également la construction de parcours professionnels pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement technique qu'il recrute. Les nombreuses opportunités d'accomplissement de stages, d'apprentissages et de volontariat international en administration (plusieurs centaines d'offres par an) sont autant de tremplins pouvant permettre de poursuivre un parcours professionnel au ministère en tant que contractuels ou d'y faire carrière en tant que titulaires après avoir réussi un concours. En 2023, 301 agents titulaires ou contractuels du MEAE sont d'anciens VIA et 25 % à 30 % de ses apprentis poursuivent leur parcours au ministère sous différents statuts (titulaire, contractuel, VIA).



POUR EN SAVOIR PLUS



diplomatie.gouv.fr

Rubrique Emplois et concours

**Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères**
37, quai d'Orsay
75007 Paris

diplomatie.gouv.fr

